**Demande de financement d’un « Cours pratiques en biologie de l’Université Paris-Saclay »**

# > Objectif

La school Biologie Médecine Pharmacie souhaite poursuivre le soutien au déploiement de ses *Cours pratiques* en consacrant une partie de son budget 2018 à l’achat d’équipements utiles à leur mise en œuvre. **Ces financements concernent les UE labellisées depuis 2016.**

La présente demande de financement pourra concerner un ou plusieurs équipements (y-compris les petits équipements comme par exemple des pipetmans) par cours pratique, pour un montant maximal de 6 k€. Il n’est pas demandé de co-financement.

Les financements de consommables et des frais liés à l’accueil d’un conférencier ne sont pas éligibles à cet appel.

# > Échéancier

La présente demande devra être adressée, revêtue des devis correspondants, **selon l’échéancier ci-dessous** à l’adresse de GASNOT Gaëtan, assistant de la school BMP, via l’adresse : [gaetan.gasnot@universite-paris-saclay.fr](mailto:gaetan.gasnot@universite-paris-saclay.fr) .

Deux échéances sont proposées :

* une **échéance courte** (pour ceux pour lesquels cela s’y prête), pour des demandes d’un montant total inférieur à **5 k€[[1]](#footnote-1),** pour lesquels la réponse sera formulée le **31 octobre**, et dont l’engagement pourra être effectué avant le 15 novembre ;
* une **échéance plus longue**, d’un montant inférieur à **6 k€**, avec une réponse formulée lors de la séance plénière de la school à la **mi-décembre**, et dont l’engagement sera effectué au début de l’année 2019.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Montant maximal par cours pratique | 25-oct | Bureau de la school | 07 - dec | Séance plénière | Contrainte sur l'engagement de la dépense |
| 31-oct | mi-dec |
| Modalité 1  Echéance courte | 5 k€ | Soumission | Examen et décision |  |  | Avant le  15-nov |
| Modalité 2  Echéance retardée | 6 k€ |  |  | Soumission | Examen et décision | Après mi-janv |

**Formulaire de demande de financement**

# > Identification du Cours pratique concerné

Indiquez le nom de l’UE et rappeler l’identité de son(ses) responsable(s). Rappeler les effectifs des étudiants inscrits à cette UE en 2016-2017 et en 2017-2018.

# > Justification pédagogique de la demande de financement

Rappelez le principe du fil conducteur de l’UE puis expliquez en quoi l’acquisition de l’équipement faciliterait son développement. Vous préciserez également si l’équipement vient étoffer une plateforme déjà présente, s’il permet de développer un nouvel axe pédagogique, et s’il modifie les capacités d’accueil de l’UE.

# > Choix de l’équipement proposé pour remplir les objectifs pédagogiques - Joindre un devis

Indiquez la nature de l’équipement, son montant TTC, et les principales caractéristiques requises pour son utilisation dans le cadre du cours pratique, en soulignant le lien entre les caractéristiques de l’équipement et les enjeux pédagogiques présentés au 4-.

1. Un financement d’un montant inférieur à 5 k€ peut être accordé par le bureau de la school, qui en rend compte *ex post* lors de la séance plénière suivante. [↑](#footnote-ref-1)